

Communiqué de presse du 2 juillet 2013 (Embargo 10h00)

AGGLOlac: lancement d'un concours d'idées

25 équipes de Bienne, de toute la Suisse et de l'étranger vont se mettre au travail pour développer un concept urbanistique pour AGGLOlac. Les premiers résultats intermédiaires du concours d'idées seront disponibles fin 2013.

Après environ quatre ans de clarifications préliminaires, la Vision AGGLOlac va être enfin concrétisée. Les conseils de ville de Nidau et Bienne ayant donné leur feu vert respectivement les 20 et 27 juin derniers, le concours d'idées en matière d'urbanisme peut être désormais lancé dans le but de développer davantage ladite Vision AGGLOlac en un véritable concept urbanistique. Sur les 36 candidatures reçues, le jury du concours en a retenu 25 pour participer à la procédure, dont 5 proviennent entièrement ou partiellement de Bienne, 16 du reste de la Suisse et 4 de l'étranger (cf. liste annexée). Les critères de sélection étaient la composition des équipes (compétences dans les domaines de l'urbanisme/architecture, de l'architecture paysagère, de la statique et de la durabilité), les projets de références déposés ainsi que des classements obtenus jusqu'à ce jour dans le cadre d'autres concours.

Les équipes sélectionnées vont se mettre au travail sans tarder. Leurs conceptions urbanistiques doivent répondre à de nombreuses questions telles que l'intégration du nouveau quartier dans le milieu bâti existant et la baie du lac, l'aménagement des espaces publics, l'accès aux cours d'eau et au lac, la rentabilité. Les propositions doivent aussi tenir compte de la protection des paysages, des couches archéologiques, de la difficulté du sous-sol ainsi que de la durabilité sociale et écologique.

Participation de la population

En décembre 2013, le jury présidé par Fritz Schumacher (architecte cantonal de Bâle-ville) appréciera les propositions. Tous les travaux seront ensuite présentés au public dans le cadre d'une exposition début 2014 et discutés avec la population intéressée lors de «journées ouvertes aux idées». Ensuite, ce sera la deuxième phase de la procédure visant à garantir la qualité. Les trois à huit concepts urbanistiques les mieux notés par le jury seront alors approfondis par les équipes concernées dans le cadre d'une «planification test». Enfin, le jury sélectionnera le concept à partir duquel les nouvelles études en matière de droit de la construction devront être élaborées pour le périmètre AGGLOlac. Le corps électoral nidowien sera ensuite appelé à se prononcer sur ces études de base.

Le concours d'idées est organisé par la société de projet AGGLOlac composée des villes de Nidau et de Bienne ainsi que du promoteur privé Mobimo. Par cette procédure visant à garantir la qualité, cette société veut s'assurer que les attentes élevées de la population envers le nouveau quartier projeté seront satisfaites. Pour cette raison, la planification doit tenir compte d'une gamme d'idées aussi étendue que possible.

Pour tout renseignement complémentaire:

Fritz Schumacher, architecte cantonal de Bâle-ville, tél. 061 267 92 45

Adrian Kneubühler, maire de Nidau, tél. 079 779 34 90

Erich Fehr, maire de Bienne, tél. 032 326 11 01